

**ABONNEMENT.**  
 Saumur . . . . . 30 fr.  
 6 mois . . . . . 18  
 12 mois . . . . . 10  
 Poste :  
 35 fr.  
 18  
 10

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERIONS.

Annances, la ligne . . . . . 20 c  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 OCTOBRE 1886

## LE RACCOMMODAGE

Le cabinet sient d'être raccommodé. Il a, en même temps, rapproché ses morceaux. D'abord, il avait eu l'idée de faire faire l'opération par la Chambre en lui demandant un vote général de confiance. En y réfléchissant, il trouva le procédé dangereux.

Si la Chambre, étant de mauvaise humeur, jetait encore une fois par terre le pot gouvernemental au lieu de le consolider, le cabinet a déclaré, entre compères, que l'accident était de peu d'importance et que le pot pouvait encore servir malgré ses trois fêlures.

Combien de temps durera cette réparation? Voilà ce qui est difficile de prévoir. Tout dépend du plus ou moins de brutalité des groupes républicains.

Quoi qu'il en soit, le cabinet a été sage en se défiant de la Chambre.

Telle est en effet sa situation qu'il ne peut résister qu'à la condition de ne jamais réclamer de la Chambre — l'événement l'a prouvé — un témoignage explicite et positif de confiance. Il est tiré plus ou moins violemment, suivant les jours, entre des politiques républicaines qui s'excluent, entre des ambitions qui se dévorent.

Quelle attitude peut-il adopter dans cette situation?

« Il doit savoir, dit le *Journal des Débats*, se contenter de peu, vivre comme par tolérance, évoluer dans l'équivoque. Il ne peut pas parler bien haut parce qu'il n'est pas si fort. Il faut qu'il se tienne pour satisfait d'une demi approbation, d'une confiance équivoquement mesurée et d'une majorité toujours prête à se dissoudre. Le maintien de la concentration républicaine est à ce prix. C'est ce qu'on a expliqué sans doute à M. Wilson dans la nuit de lundi à mardi. »

Voilà donc un raccommodage qui promet de beaux jours à la France.

## LES VENGEURS

Nous croyons sincèrement que M. Grévy ne veut pas la guerre et que M. de Freycinet ne la veut pas davantage. Mais nous croyons aussi que MM. Grévy et Freycinet ne font pas ce qu'ils veulent.

Nous avons cité les « plus tôt sera le mieux » des journaux dont, comme la France, on connaît l'attache boulangiste.

M. Boulanger a demandé la saisie des affiches colportées par les sandwiches de l'Etoile; mais il s'est bien gardé de protester contre l'article bien plus compromettant de la France, et aujourd'hui, sous la signature de M. Peyramont, la Revanche, s'autorisant du silence bienveillant de M. le ministre de la guerre, se croit autorisée à lui adresser des appels de ce genre :

« Êtes-vous celui que la France attend? l'homme qui doit venir? le soldat qui marchera à la conquête des pays perdus? »

« Je l'ignore, et je voudrais cependant pouvoir le dire.

« Mais vous êtes le chef de cette vaillante armée, notre espoir à tous, et, par une fortune rare dans l'histoire, vous avez été acclamé, dès le premier jour, comme la personnification de l'honneur national à venger.

« Il est temps d'affirmer hautement nos revendications véritables, si nous ne voulons habituer l'âme du pays à s'atrophier dans la résignation de la défaillance.

« L'intérêt d'un peuple dans l'histoire est supérieur aux intérêts d'une génération quelle qu'elle soit.

« En aucun temps d'ailleurs l'état de l'Europe ne fut plus propice à ce réveil des esprits, œuvre de virilité et de salut. »

Et ce à Berlin! non déguisé est colporté par une armée de crieurs dans les rues. Et M. Boulanger, du haut de son piédestal de vengeur en expectative, sourit dans sa barbe, et MM. Grévy et de Freycinet tolèrent, ce qui tend à prouver que MM. Grévy et de Freycinet, s'ils ne veulent pas la guerre,

sont prisonniers de ceux qui la veulent, ce qui revient au même.

Quant aux Boulanger, il sera permis de leur faire observer que les aspirants vengeurs de la Prusse avaient, depuis Iéna, eu une tout autre attitude, que leur vengeance s'était préparée dans le recueillement et le silence et que les fanfaronnades et les bavardages de nos six derniers mois ne préparent qu'une revanche: celle de la Commune.

EDOUARD GRIMBLOT.

## A LA CHAMBRE

Peu de monde, hier, dans les couloirs. Deux commissions seulement offrant quelque intérêt se sont réunies: la commission relative aux mineurs et la commission du budget. Cette dernière entendra aujourd'hui le président du conseil et le ministre de la guerre au sujet du budget du Tonkin. M. Paul Bert demande une subvention de trente millions. Il faut nous attendre à des crédits supplémentaires. Ce précieux Tonkin nous coûtera cher. Outre l'entretien de forces militaires et navales, il faut compter avec les travaux de voiries, de chemins de fer. On sait par l'exemple du fameux tracé de Ba-foulabé ce que nous coûtent les voies ferrées dans nos colonies lointaines. Quant aux ressources de la colonie, la désillusion est complète. Notre commerce a exporté durant 1885 pour dix mille francs de marchandises! Nos républicains de la commission du budget ne voudront pas arrêter en si beau chemin la colonisation de notre protectorat; nul doute que M. de Freycinet n'obtienne les trente millions demandés par le résident général et le surplus nécessaire pour combler le déficit du budget colonial.

On blâme vivement le singulier procédé employé par M. Wilson pour fermer la porte à toutes tentatives d'arrangement entre la commission et M. Sadi-Carnot en déposant à la hâte le rapport général sur le budget.

La commission ne connaissait point le rapport qui lui a été communiqué hier seule-

ment. Le procédé... est lesté!

Le *Matin* dit que M. Wilson aurait agi de cette façon incorrecte sur le conseil de MM. Rouvier et Clémenceau.

La Chambre a consacré sa séance à la discussion des articles du projet sur l'enseignement primaire. Le défilé des articles et amendements s'effectue avec une rapidité vertigineuse, sans incident aucun. On voit le parti pris de la majorité d'écouter la discussion de cette loi « scélérate ».

## Chronique générale.

POURQUOI LA FRANCE N'A PAS D'ALLIÉ

M. Deroulède, qui revient d'un voyage circulaire en Europe, nous apporte ses impressions. Il est allé en Italie, où, à ce qu'il prétend, on nous aime.... comme des frères. Il est allé en Grèce, où il a assisté à ce spectacle curieux et rare d'une Chambre qui supprime le tiers de ses membres. Enfin, M. Deroulède est allé en Russie, et, si nous l'en croyons, les hommes politiques russes ne désirent rien tant qu'une alliance avec la France. Mais, — car il y a un mais, — ils ne veulent pas entendre parler d'une alliance avec la France, tant que celle-ci sera en République!

Et M. Deroulède avoue que, républicain convaincu, il n'est pas parvenu à vaincre la répugnance des Russes à l'endroit des institutions dont nous jouissons! Cela ne nous surprend pas.

\*\*

ADMINISTRATION DU TONKIN

Le *Temps* a porté contre le protectorat du Tonkin les plus graves accusations, et, semble-t-il, les plus méritées. Ces jeunes fonctionnaires ont des « allures hautaines ».

« Ils ne sont pas préparés par leurs antécédents à entrer dans l'administration asiatique; ils ne savent rien du pays, rien de la vie coloniale; ils sont, pour la plupart, incapables de diriger des populations annamites. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER  
 Par Adolphe BELOT  
 Première Partie  
 LE CAISSIER

— Oui, dis-je, après un instant de silence, je ne puis maintenant me rappeler vos traits. Seulement, alors, vous ne vous...  
 — D'abord, mon bon ami, fais-moi le plaisir de m'expliquer ce que tu veux dire.  
 — Soit, mais je voulais dire qu'alors... tu ne m'appellais pas de la Coudraye, et tu ne m'intitulais pas Léonce.  
 — Pure modestie, mon cher. Le titre et le nom m'appartiennent parfaitement, je m'en suis toujours servi. Pelletier de la Coudraye, on ne connaît que ça dans le nobiliaire français. Mon père, qui était démocrate, s'est dépouillé de son titre et de son nom. Je suis plus décent, moi, je ne renie pas mes aïeux. Et puis, vois-tu, dans notre patrie, les distinctions aristocratiques font

— La Coudraye, dis-je, n'est-ce pas le nom d'un village?...  
 — Dans la Nièvre, oui. Ma famille sort de là. Mes aïeux étaient seigneurs de cette bourgade. Ils y avaient, paraît-il, de fort beaux domaines, qu'ils ont négligé de nous transmettre. A défaut de domaines, il est convenable au moins que leur titre nous reste; d'autant mieux, entre nous, que c'est à peu près mon seul patrimoine.  
 — Diantre! on ne s'en douterait guère, à la façon dont tu prodigues l'or.  
 — Ah! ah! tu fais allusion à mon incartade de tout à l'heure. Que veux-tu? mon cher, tu avais un petit air raide et cassant qui ne m'allait pas. J'ai voulu te ployer. Pas mal réussi, dis? Je pose avec un certain cachet...  
 — C'est possible; mais cela pouvait te coûter cher. Si j'avais accepté...  
 — Allons donc! je savais bien que non. Je ne t'avais pas encore reconnu, mais je t'avais déjà jugé. Mais il faut que j'achève de m'habiller... Nous allons sortir ensemble. Tu permets, n'est-ce pas?  
 — Comment donc! ne te gêne pas.  
 La chambre où nous nous trouvions était en désordre; une foule de choses y traînaient çà et là. Le lit venait d'être quitté. Cependant il était peu probable que Léonce eût dormi jusqu'à trois heures du soir. Il avait dû fumer couché; cela se

devenait à l'odeur de tabac répandue dans la pièce et à quelques débris de cigares qui jonchaient le parquet.

Il avait aussi, probablement, égayé son réveil par une lecture, car je vis sur la table de nuit, à côté de la bougie, un volume que je ne connaissais pas, intitulé: *Mémoires de Casanova*.

Autre détail:  
 Comme Léonce ouvrait un placard, j'aperçus sur un des rayons plusieurs piles de cartes à jouer: il y en avait bien une vingtaine de jeux. Cela me surprit, et j'en fis la remarque, qui parut le contrarier; mais il répondit le plus naturellement du monde:  
 — Que veux-tu? il faut bien tuer le temps. Quelquefois ici, avec des amis, faute de mieux, nous faisons une bouillotte, un lansquenot ou un baccarat...  
 Toutes ces particularités auraient dû m'inspirer de graves soupçons, au moins me faire réfléchir. Il n'en fut rien. Je vis dans tout cela une existence irrégulière, mais rien de plus. Mabeurtier, mon directeur, en menait-il une plus éditante? Puis Léonce avait un air si gai, si bon enfant; il avait si naïvement qu'il avait posé tout à l'heure devant moi; il avait si bien quitté cette morgue d'emprunt pour causer familièrement et à cœur ouvert que je me laissai aller à ma confiance naturelle.

Tout en s'attifant avec un soin de petite-ma-

resse, dont je me permis de le plaisanter, il me fit sur sa famille et sur lui-même des confidences que je n'aurais pas eu l'indiscrétion de provoquer, et qui me plurent par un air d'étonnement et de franchise.

— Vois-tu, me dit-il, je ne suis pas au mieux avec ma famille. Mon père a ses idées, moi les miennes. Aussi, depuis longtemps, m'a-t-il coupé les vivres.  
 — Comment as-tu donc fait, dis-je; tu avais donc des ressources particulières?  
 — Que cela ne t'inquiète pas, répliqua Léonce. J'étais moins embarrassé, et je le suis moins encore aujourd'hui, que si j'eusse passé, comme on m'y conviait, trois ou quatre ans sur les bancs de l'École de droit. La bonne plaisanterie! Tu es pu voir, à Joigny, quelles bonnes dispositions j'avais pour l'étude!... De toutes mes classes, je n'ai retenu qu'un peu d'escrime, que je dois au prévôt de la garnison... Un brave homme! il m'a bien commencé. Je me suis fini ici, et assez proprement, j'ose le dire. Veux-tu que je te donne un échantillon de mon savoir-faire?  
 — C'est inutile.  
 — Si, allons, arrive! il y a longtemps que je n'ai tiré et j'éprouve le besoin de me refaire la main.  
 — Mais je ne sais pas tenir un fleuret.  
 — Ça ne fait rien. Tu me serviras de plastron.





Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1890,  
**UNE MAISON**  
Avec Atelier de Photographie  
Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 50,  
Occupée actuellement par M. COUÉ.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, ou à M. ERNOULT, négociant à Montsoreau. (715)

Etude de M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué, successeur de M<sup>e</sup> TAUREAU.

**Vente Mobilière**  
Après décès.

Les dimanche 24 octobre, lundi 25 octobre et dimanche 31 octobre 1886,

Et jours suivants, à midi précis,

M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué, procédera à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants et objets mobiliers, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> LAMARQUE, en une maison située à Doué, rue Saint-Denis.

On vendra :

Meubles de salon, salle à manger, neuf lits complets, pendules de salon et de chambre à coucher, beau linge, batterie de cuisine, grande quantité de fleurs en pots et en caisses, belle collection de fleurs et de plantes en serre, bancs de jardin, instruments de jardinage, charrette, échelles doubles, pompe à arroser, bois à brûler, vins en bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1887,  
**MAISON**  
Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 15.  
S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

**À CÉDER**  
**PÂTISSERIE**  
Petite ville en Maine-et-Loire.  
S'adresser au bureau du journal.

**PONEYS A VENDRE**  
Rue d'Orléans, 69.

**Offres et Demandes**

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, tenu de bons certificats, demande une place de **comptable**.

La MAISON MEXME frères, demande de **bonnes ouvrières** en confections pour dames.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.  
S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

**AVIS**

Les bureaux de La Nationale, compagnie d'Assurances contre l'incendie et sur la Vie, sont transférés **rue du Temple, n<sup>o</sup> 21.** (690)

M. HURTAULT a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. CHEVREZ, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (666)

**FABRIQUE D'AGRAFES**  
A ressort à double mentonnet  
POUR  
COUVERTURES EN ARDOISES  
Nouveau système perfectionné  
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,  
Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**  
M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays  
Inventeur et seul Fabricant  
Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

**MAISON DE CONFIANCE**  
Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et de Canada. (904)

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES**

**RUECHE**

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.  
M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.  
Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

**POMPES BROQUET**  
SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. 121, Rue Oberkampf, Paris. Envoi franco de catalogue  
**ALAMBIC VALYN**  
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET\*, seul Concessionnaire, 121, r. Oberkampf, Paris

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

DE

**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.
3 % .....	82 42	82 50	Est .....	820	820	OBLIGATIONS.			Gaz parisien .....	522	521 75
3 % amortissable .....	85 20	85 15	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1267 50	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	519 50	521	Est .....	390 50	390 50
3 % — (nouveau) .....	82 40	82 40	Midi .....	1165	1168 75	— 1869, 3 % .....	407	407 50	Midi .....	390 50	390
4 1/2 % .....	104 95	104 50	Nord .....	1610	1610	— 1871, 6 % .....	396 50	398	Nord .....	396 50	396
4 1/2 % (nouveau) .....	110 40	110 40	Orléans .....	1335	1332 50	— 1875, 4 % .....	513 50	514	Orléans .....	392	392
Obligations du Trésor .....	513	513 50	Ouest .....	865	870	— 1876, 4 % .....	513 50	514	Ouest .....	391 50	391 50
Banque de France .....	4245	4270	Compagnie parisienne du Gaz .....	1437 50	1435	Bons de liquid. Ville de Paris .....	523	521	Paris-Lyon-Méditerranée .....	389 50	390
Société Générale .....	475	480	Canal de Suez .....	2075	2080	Obligations communales 1879 .....	472	471	Paris-Bourbonnais .....	388 75	388 75
Comptoir d'escompte .....	1001 25	1005	C. gén. Transatlantique .....	508 75	508 75	Obligat. foncières 1879 3 % .....	480	481 25	Paris-Bourbonnais .....	388 75	388 75
Crédit Lyonnais .....	578 75	578 75	Russe 5 0/0 1870 .....	98 25	99	Obligat. foncières 1883 3 % .....	380 25	380 50	Canal de Suez .....	583	583
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1410	1410									
Crédit mobilier .....	291 25	297 50									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS								
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Dernier cours.		
Saumur (orl.)	2 12	6 34	»	10 32	1 56	»	Loudun ..	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur ..	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 44
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	Thouars ..	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	Port-Boulet ..	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 43	2 03	4 15	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	Port-Boulet ..	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	»
Varr.-Chacé ..	»	7 10	8 48	10 53	»	4 22	— (dép.)	6 58	1 1	»	2 23	5 03	Saumur ..	9 07	3 23	7	9 04	1 15	7 06	»
Brézé s.-Cyr ..	»	7 18	9 02	11	»	4 30	Brézé s.-Cyr ..	7 19	»	2 38	4 17	10 09	»	»	»	»	»	»	»	»
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 45	2 21	4 46	Varr.-Chacé ..	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	»	»	»	»	»	»	»
— (dép.) ..	»	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	»	»	»	»	»	»	»
Thouars ..	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 37	»	»	»	»	»	»	»
Loudun ..	»	8 09	»	3 16	»	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	»	»	»	»	»	»	»

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.